



AR09040SAFSL

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

ARRÊTÉ DU 27 MAI 2009

fixant la liste nationale d'aptitude aux fonctions de médecin-conseil du contrôle médical des régimes agricoles de protection sociale au titre de l'année 2009

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu le code rural, notamment ses articles D 723-143 et suivants ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 1998 modifié fixant les conditions d'inscription sur les listes d'aptitude prévues aux articles D 723-143, D 723-145 et D 723-146 du code rural ;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2008 fixant la date d'un concours ouvert pour 35 inscriptions sur la liste nationale d'aptitude aux fonctions de médecin-conseil du contrôle médical des régimes agricoles de protection sociale ;

Vu l'arrêté du 5 février 2009, portant nomination des membres du jury chargé de choisir les sujets, juger les épreuves et de proposer les candidats à inscrire sur la liste nationale d'aptitude aux fonctions de médecin-conseil du contrôle médical des régimes agricoles de protection sociale ;

Sur proposition du jury,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont inscrites, par ordre de mérite, sur la liste d'aptitude aux fonctions de médecin-conseil du contrôle médical des régimes agricoles de protection sociale :

Docteur	Céline	GARDELLE
Docteur	Clément	PONSEN
Ex aequo : Docteur	Jean-Philippe	CORTIAL
Docteur	Marie-Christine	RIGAUD
Ex aequo : Docteur	Didier	JACQUEL
Docteur	Jean-Pierre	KERVVRAN
Docteur	Virginie	BOYER
Docteur	Fabien	CURTI

Docteur	Andréa	FERREIRA DA SILVA
Docteur	Céline	ROY
Docteur	Vincent	FOUQUES DUPARC
Ex aequo :	Docteur Delphine	MOREAU
	Docteur Lara	REZZOUK
Docteur	Jeannine	AMORIN-MOREL
Docteur	Thierry	MEIGNE
Ex aequo :	Docteur Jean-Christophe	DELMONTEIL
	Docteur François	VERRIER
Docteur	Jacques	ANCELIN
Docteur	Jonka	KAUFMANN CUNLIFFE
Ex aequo :	Docteur Pascal	FAURON
	Docteur Catherine	FLOREN
	Docteur Jean-François	RUIZ
Ex aequo :	Docteur Patrick	BON
	Docteur Sandrine	KHOCHNEVISS
Ex aequo :	Docteur Loïc	MONVOISIN
	Docteur Jean-Marc	TOUREAU
Docteur	Pascal	CARRE
Docteur	Denis	HERVOIN
Docteur	André	HEIT
Docteur	Frédéric	LEFEBVRE

Article 2 : Le directeur des affaires financières, sociales et logistiques au ministère de l'agriculture et de la pêche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du Ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 27 mai 2009

Le directeur des affaires financières,
sociales et logistiques

François de la GUERONNIÈRE